



Parc national
des **Ecrins**

Consultation pour la réalisation d'un film d'animation de présentation de Geotrek

Avril 2021

Date limite de remise des offres : le 22 avril 2021



Ce projet contribue aux objectifs du projet simple Outdoor Data dans le cadre du PITEM MITO, financé avec le concours de l'Union Européenne, programme transfrontalier Interreg V-A France-Italie 2014-2020

Parc national des Ecrins

Domaine de Charance • 05000 Gap

Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax: +33 (0)4 92 52 38 34

www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr

CONTEXTE DU PROJET

L'outil Geotrek est une application Web et Mobile opensource de gestion et de valorisation de l'offre de randonnée et des patrimoines qui leur sont rattachés. Elle voit le jour en 2012, à l'initiative des Parcs nationaux des Écrins, du Mercantour et Alpi maritime. Depuis elle a été transférée à d'autres utilisateurs (Départements, Parcs nationaux et régionaux, Communautés de communes...) de manière libre et gratuite. Elle s'enrichit progressivement de nouvelles fonctionnalités par la contribution des utilisateurs, comme par exemple la création de l'application mobile en 2015 et des activités outdoor en 2021. De par son caractère open source, les développements réalisés par un utilisateur profitent à tous. Le projet Geotrek est devenu petit à petit une référence nationale en matière de gestion et de valorisation de l'offre de randonnées.

Geotrek permet initialement de gérer les tracés, les travaux, la signalétique, les aménagements et de valoriser les itinéraires à travers un portail web et une application mobile. C'est par exemple le cas pour [Rando 04](#), [Grand Tour des Ecrins](#), [Rando Maritime Mercantour](#), [Rando Ecrins](#), etc.

Geotrek est un ensemble de 3 outils :

- Geotrek-admin : application de gestion et d'administration des sentiers et des randonnées, des itinéraires, des activités outdoor et des POI qui leur sont associés.
- Geotrek-rando : application web à destination du grand public afin de valoriser l'offre de randonnée et d'outdoor sur un territoire
- Geotrek-mobile : application d'adaptation de Geotrek-rando pour les supports mobiles (smartphone, tablette)

Au fil des années le nombre d'utilisateurs de l'outil a augmenté créant ainsi la communauté Geotrek qui comprend une centaine de membres. Cette communauté s'organise autour de temps fort comme les rencontres Geotrek qui ont lieu tous les deux ans et comprend un Comité de pilotage et de nombreux groupes de travail permettant de fédérer les projets des utilisateurs. Les membres de la communauté utilisent un même outil. Ils ont la même méthode de travail, ce qui permet de réunir les investissements et de faire à profiter toute la communauté du développement de nouvelles fonctionnalités. Ce qui permet de créer une dynamique et une synergie au sein de la communauté.

Ces dernières années, le Parc a réalisé un grand nombre de présentations du projet. Il faut prendre un moment pour expliquer toutes les particularités de Geotrek et répondre aux craintes d'éventuels utilisateurs pour que de nouvelles structures aient envie d'adhérer. Les mêmes questions sur le fonctionnement interne de l'application reviennent à chaque présentation du à son caractère atypique. Les questions récurrentes sont : Qui sont les décideurs, qui finance l'outil, est-ce une entreprise, quel intérêt d'utiliser l'outil... Ce qui motive le Parc national des Écrins à vouloir une vidéo présentant de manière résumée le projet venant ainsi compléter son discours et pouvant faire également la promotion du « produit ».

Ce film est à destination des structures et des techniciens utilisateurs ou potentiels utilisateurs voir des financeurs. L'objectif premier de cette vidéo est de convaincre de potentiels utilisateurs et les influenceurs (financeurs, leaders nationaux...).

Dans le cadre du PITEM « outdoor data » un projet européen s'appliquant sur l'aire ALCOTRA, le Parc a demandé dans la partie communication de ce projet de travailler sur la réalisation d'une vidéo de promotion de Geotrek. Puisque le programme finance les fonctionnalités de l'outil dédié à l'outdoor. Ce qui permet au Parc de mobiliser un budget de 7 000 € TTC pour la réalisation de cette vidéo comprenant le traitement graphique, la voix off et une version sous titrée en italien.

Ressources :

- <https://geotrek.ecrins-parcnational.fr/rencontres/2019/presentations/01-geotrek-ckoi.pdf>
- <https://geotrek.ecrins-parcnational.fr/rencontres/2019/presentations/02-geotrek-communaute.pdf>
- <https://geotrek.fr/2021/01/05/geotrek-opensource.html>
- <https://www.banquedesterritoires.fr/geotrek-du-logiciel-libre-la-creation-dun-ecosysteme-numerique-de-la-randonnee>

2. Description de la mission :

Le but de ce film d'animation est de présenter de façon attractive et facilement compréhensible le fonctionnement de Geotrek par l'articulation des ses applications, les nouveaux développement et sa capacité à répondre aux besoins des structures pour la gestion des lieux de pratique et de leur valorisation. Il montrera également que le produit répond à des besoins métiers de différentes structures (diversité des utilisateurs) et qu'il peut échanger des données avec d'autres SI. La vidéo doit également présenter la communauté Geotrek et la mettre en avant comme un élément central à l'enrichissement de l'outil.

> Intention du maître d'ouvrage :

Le scénario devra comporter les éléments suivants, traités de façon croisée :

- Fonctionnalité de l'outil
 - Outil de gestion des sentiers et des sites outdoor (interface, fiche...)
 - Outil de variolisation de son territoire (POI, Prise d'information localement, contenu touristique et événement touristique)
 - Outil interagissant avec d'autres SI (Biodiv'sport, Apidae...)
 - Outil de communication à destination du randonneur et pratiquants d'APN (carte thématique, dépliant, site web : grand-tour-ecrins.fr, et application mobile...)
- Dimension open source de l'outil + GitHub
- La communauté
 - Composée de structures publiques différentes avec des besoins communs
 - En expansion et active
 - Mise en commun des développements réalisés.

L'habillage sonore pourra intégrer ou pas, selon le scénario, de la musique, de la voix-off. Mais le film pourra également être utilisé sans son pour diffusion lors de salon ou de présentation en séminaires.

Du scénario dépendra l'intégration de panneaux avec des messages sous forme de phrases.

La vidéo devra être facile d'accès et agréable, avec des messages simples et rythmés.

Un générique de début et un générique de fin présenteront différentes informations : crédits, réalisation, maître d'ouvrage, financeurs, logos, l'URL du site web <https://geotrek.fr/> pour plus de renseignements... L'ensemble des éléments à faire apparaître sera communiqué au prestataire.

> Budget :

- 7 000€ TTC

> Format de montage attendu :

- Film d'animation,
- Durée :1 mn 30 environ.
- Cible : A destination des structures et techniciens utilisateurs ou à de potentiels utilisateurs et aux financeurs

> La mission comprend :

- Écriture du synopsis du film d'animation « Découverte de Geotrek », et validation par le commanditaire du parti pris.
- Détermination de l'ambiance graphique. Si celle présentée ne convient pas au commanditaire, le prestataire devra être en capacité de faire une autre proposition.
- Écriture et enregistrement de la voix-off. 2 exemples de voix-off devront être proposés.
- Propositions, création et fourniture de l'illustration sonore (musiques originales, bruitages, voix-off...). Fourniture de la licence pour utilisation de la musique libre de droits.
- Réalisation technique et animation graphique du film en 2D. Avant la réalisation complète, un exemple de réalisation sur 30 secondes sera proposé.
- L'ensemble de ces phases devra être validé par le maître *d'ouvrage* dont les remarques seront prises en compte.

- Version sous-titrée en italien (avec sous-titrage désactivable).
- Création, montage et livraison des fichiers définitifs en format Broadcast prores 4K, 4K, fullHD 1920x1080

> Option : Possibilité d'avoir une version adaptée à un public anglophone avec un sous-titrage anglais désactivable.

Tous types d'animation peuvent être proposés : dessins en 2D, motion design, photos, vidéos...

Des visionnages partiels pourront être effectués, en fonction du planning, afin de valider l'avancement du travail et son adéquation par rapport au présent cahier des charges. L'idéal étant pour le maître d'ouvrage de pouvoir faire des annotations sur un outil de type « Viméo », par exemple.

• **3. Planning et modalités d'échanges :**

- Réunion de lancement et de calage (physique) : deuxième quinzaine d'avril
- Réunions périodiques (téléphoniques) : tout au long de la mission.
- Livraison du film définitif : septembre 2021.

Pour mener à bien ce projet, le Parc national tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel de l'établissement, à tous les stades de la production (écriture, choix des musiques et du son,...). Une réunion au début de la prestation fixera les modalités d'échanges et de suivis, ainsi que le planning opérationnel. Ce sera un temps primordial pour bien appréhender l'intégralité du sujet. Le Parc national des Écrans sera associé à la phase de montage, il assurera l'implication 1 ou 2 représentants de la communauté des utilisateurs de Geotrek.

4. Contexte d'utilisation et modes de diffusion

La vidéo vise principalement à être diffusée lors des présentations de l'outil à des potentiels utilisateurs et à une diffusion sur internet et réseaux sociaux.

Le film peut être utilisé de plusieurs façons :

- Visionnage sur écran de télévision ou d'ordinateur, et smartphones
- Visionnage sur sites Internet (Geotrek.fr, etc.)
- Projection sur grand écran avec vidéo-projecteur
- Diffusion sur les réseaux sociaux

5. Cession des droits de propriété intellectuelle

Le Parc national disposera des droits de reproduction et de diffusion de l'intégralité de la vidéo sans limitation de nombre, quel que soit le support envisagé : les supports internet, les vidéoprojections et sur écrans, CD ou DVD, en VOD, en TV, etc.

Le Parc national pourra donc projeter gracieusement le film sous quelque forme que ce soit (conférence, festival, formation, site Internet...) et pourra aussi autoriser toute personne ou organisme à faire de même (les autres Parcs utilisateurs, les conseils départementaux, communautés de communes, partenaires habituels du Parc, les communautés de communes, les autres services de l'état...).

La durée de cession des droits est la durée légale de protection du droit des auteurs. Dans le cas d'utilisations non prévues, l'accord des différentes parties devra être nécessaire.

Le Parc national pourra utiliser tout ou partie des vidéos réalisées ou des rushes utilisables, les incorporer dans un autre film, ou les projeter lors d'émissions TV... Dans ce cadre, le réalisateur s'engage à céder gracieusement ses droits. Il sera alors mentionné dans le générique.

6. Droit à l'image

Le prestataire garantira au Parc national avoir obtenu toutes les autorisations et droits divers nécessaires au tournage, montage et exploitation du film. On pourra noter plus particulièrement tous les éventuels droits à l'image des différentes personnes filmées, et ce, pour tous les usages voulus par le

Parc national. De même, il aura obtenu les droits éventuels concernant des lieux, monuments, bâtiments ou sites spécifiques.

7. Négociation :

La consultation prévoit une éventuelle phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points sur lesquels portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

8. Critères d'attribution :

- Références et approches artistiques 40 %
- Prix % : 40 %
- Critères techniques 20 %

9. Notification et modalités de paiement :

La commande sera confirmée par lettre de notification, de même que le choix ou non de lever l'option.

- 30 % à la commande
- 30 % à la validation du synopsis, de l'ambiance sonore et graphique.
- 40 % à la livraison de la vidéo définitive

10. Pièces constitutives de l'offre

Pour ce marché auquel le prestataire répond, il devra formuler une offre composée de :

- Une note méthodologique, démontrant une bonne compréhension de la demande, proposant une trame simplifiée de la méthode et précisant le planning prévisionnel, les modalités d'intervention et d'échanges au cours de la mission.
- Un devis détaillé reprenant l'ensemble des éléments demandés et l'option.
- Un book détaillé (sélection numérique) avec des images similaires et une présentation des intervenants techniques / de la société, en lien avec les demandes du maître d'ouvrage.
- Une liste de références en adéquation avec le cahier des charges
- Un modèle de contrat de cession des droits d'auteur.
- Le présent cahier des charges daté et signé.

Contacts et renseignements

Renseignements

Pierrick NAVIZET

Chargé de mission tourisme

Parc national des Écrins

Tél : 04 92 40 20 10

pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr

A, le

Lu et Approuvé par le candidat

(Signature + cachet)